



Conseil des arts Canada Council du Canada for the Arts

Prix John-Hirsch

Veuillez suivre les trois étapes ci-dessous pour présenter une candidature pour ce prix :		
1 ^{re} étape	Lisez les lignes directrices pour connaître l'objet du prix, les candidats et les auteurs de mise en candidature admissibles ainsi que les autres critères d'admissibilité, le montant du prix, le processus et les critères d'évaluation, etc.	
2 ^e étape	Lisez la section intitulée Renseignements importants . Si vous avez encore des questions concernant le prix ou le processus de demande, communiquez avec l'agente de programme pertinent dont les coordonnées figurent ci-dessous.	
3 ^e étape	Remplissez toutes les sections du formulaire de mise en candidature ci-joint. Assurez-vous, à l'aide de la liste de vérification (partie D du formulaire), que vous avez bien rempli toutes les sections pertinentes du formulaire et inclus toute la documentation d'appui requise.	

Le Conseil des arts a pris des engagements en ce qui concerne l'équité et l'inclusion, et il encourage les artistes, les groupes et les organismes de diverses cultures, des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi que les personnes sourdes ou handicapées, à soumettre une demande ou une mise en candidature. Le Conseil des arts reconnaît et affirme les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones de ce territoire, et encourage les personnes, les groupes et les organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis, à présenter une demande ou une mise en candidature à tous ses programmes. Il a établi des mesures dans tous les programmes afin de soutenir tous ces engagements.

Date limite

1 octobre 2019

Votre formulaire de mise en candidature rempli, accompagné de toute la documentation d'appui requise, doit être oblitéré par la poste au plus tard à la date limite.

Si la date tombe une fin de semaine ou un jour férié, la date limite est reportée au jour ouvrable suivant.

Les mises en candidature incomplètes, mises à la poste après la date limite ou transmises par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées par le Conseil des arts.

Renseignements supplémentaires

Lori Knoll Agente de programme, Prix Conseil des arts du Canada 150, rue Elgin, C. P. 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8

1-800-263-5588 (sans frais) ou 613-566-4414, poste 5573

ATS: 1-866-585-5559

lori.knoll@conseildesarts.ca

PRG7775F 07-19



LIGNES DIRECTRICES

Description du prix

Le prix John-Hirsch a été créé en 1995 avec l'objectif de reconnaître les jeunes metteurs en scène ou ceux qui poursuivent depuis peu leur développement artistique dans cette profession et dont le travail préfigure des accomplissements majeurs sur le plan de l'excellence et de la vision artistique. Deux prix de 6 000 \$ sont attribués tous les deux ans, à chacune des communautés théâtrales de langue française et de langue anglais respectivement.

À son décès en 1989, l'éminent metteur en scène John Hirsch a légué un don au Conseil des arts pour aider et encourager les metteurs en scène au Canada. Le prix John Hirsch rend hommage à l'extraordinaire contribution de M. Hirsch au théâtre au Canada, notamment à titre de fondateur du Manitoba Theatre Centre, de chef du département du théâtre à la télévision anglaise de Radio-Canada et de directeur artistique du Stratford Festival.

Admissibilité

Candidats

Les candidats **doivent avoir au plus 10 ans** d'expérience en tant que metteur en scène professionnel au théâtre et être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. Ils ne sont pas tenus d'habiter au Canada.

Ils doivent aussi répondre à la définition que donne le Conseil des arts d'un artiste professionnel, c'est-à-dire un artiste qui :

- a reçu une formation spécialisée dans son domaine (pas nécessairement dans des établissements d'enseignement);
- est reconnu comme tel par ses pairs (artistes de la même tradition artistique);
- s'engage à consacrer plus de temps à sa pratique artistique, si sa situation financière le lui permet;
- a déjà présenté des œuvres en public.

Les candidats proposés confirment leur admissibilité dans l'Acceptation de la mise en candidature et par leur curriculum vitae (Partie B du formulaire) chronologiquement détaillée.

Un individu peut recevoir ce prix une seule fois au cours de sa vie.

Auteurs de la mise en candidature

Les auteurs de la mise en candidature doivent aussi être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. Ils doivent être des membres de la communauté canadienne professionnelle du théâtre.

Montant du prix

Deux prix de 6 000 \$ peuvent être attribués en 2019-2020, un à chacune des communautés théâtrales de langue française et de langue anglaise.

Aide à la production d'une demande ou d'une mise en candidature

Des fonds sont disponibles pour les personnes qui éprouvent des difficultés à produire une demande, une mise en candidature ou un rapport final à cause d'un handicap. Les personnes sourdes, handicapées ou celles vivant avec une maladie mentale peuvent en effet demander au Conseil de contribuer au paiement de services qui leur permettront spécifiquement de remplir une demande ou une mise en candidature pour un prix ou de soumettre un rapport final.

Veuillez soumettre votre demande d'aide au moins 4 semaines avant la date limite du prix. Communiquez par téléphone ou par courriel avec l'agent responsable de ce prix. Pour plus d'information : conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire.

Processus de mise en candidature

Les candidats ne sollicitent pas eux-mêmes le prix mais doivent être proposés par un auteur de mise en candidature admissible.

Il incombe aux auteurs de la mise en candidature de rassembler la documentation requise et de la soumettre avec le formulaire de mise en candidature ci-joint. Les auteurs de la mise en candidature doivent s'assurer que les documents sont conformes aux exigences fournies dans les présentes lignes directrices et le formulaire.

Évaluation des mises en candidature

L'évaluation par les pairs est un principe fondamental du processus décisionnel du Conseil des arts. Les propositions admissibles sont évaluées par un comité d'évaluation par les pairs composé de professionnels chevronnés, choisis pour leur expertise dans le domaine. Les membres du comité seront également sélectionnés de manière à tenir compte d'une juste représentation des pratiques artistiques, des genres, des générations, des Peuples autochtones et de la diversité culturelle et régionale du pays.

Un comité de langue française évalue les candidatures soumises par la communauté théâtrale de langue française et un comité de langue anglaise évalue celles qui sont soumises par la communauté théâtrale de langue anglaise.

Le comité d'évaluation peut décider de ne pas décerner de prix dans une année particulière.

Toutes les recommandations du comité d'évaluation par les pairs sont finales.

Critères d'évaluation

Le comité d'évaluation par les pairs évalue les mises en candidatures en fonction des accomplissements et de la vision artistique de chaque candidat, qui préfigurent l'excellence de ses réalisations à venir.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Traitement de la mise en candidature

Présentation de la mise en candidature

- Les auteurs de la mise en candidature doivent fournir tous les renseignements et tout le matériel d'appui demandés.
- Le Conseil des arts décidera de l'admissibilité de votre mise en candidature en fonction des renseignements fournis.
- Soumettre uniquement la documentation exigée. Le matériel supplémentaire ne sera pas présenté au comité d'évaluation.
- Choisissez soigneusement le matériel d'appui car les membres du comité ne peuvent consacrer qu'un temps limité à l'examen de chaque mise en candidature.
- Il est important d'informer le Conseil des arts de tout changement de coordonnées. Si vous avez un compte dans le portail de demande de subvention du Conseil des arts, veuillez mettre à jour les changements directement à partir de votre compte.
- Consultez le formulaire de mise en candidature pour obtenir des directives sur la façon de présenter votre mise en candidature et votre documentation d'appui.
- La déclaration de l'auteur de la mise en candidature et l'acceptation du candidat doivent être soumises sur papier avec une signature originale à l'encre.

Délai de réponse

Les gagnants seront avisés des résultats par téléphone environ 4 mois après la date limite.

Les auteurs des mises en candidature non retenues recevront les résultats par écrit peu avant l'annonce publique des gagnants (qui pourrait avoir lieu plus de quatre mois après la date limite du concours).

Exception faite des gagnants, le Conseil des arts ne communique aucun résultat par téléphone ou par courrier électronique.

Gagnants des années précédentes

Veuillez visiter le site web du Conseil des arts au <u>conseildesarts.ca</u> pour la liste cumulative des gagnants des années précédentes.

Renseignements personnels

Les renseignements personnels inscrits sur cette mise en candidature seront utilisés à des fins opérationnelles ou pour la prestation de programmes, de services ou autres activités du Conseil des arts.

Dans le cadre de ce programme, le Conseil des arts demande aux candidats de fournir, sur le formulaire de mise en candidature, leur année de naissance. Les renseignements personnels ne seront pas transmis aux membres des comités de pairs.

Le Conseil des arts pourrait partager des renseignements personnels provenant de demandes de subventions ou de candidatures pour des prix, sur une base confidentielle, avec des institutions gouvernementales et d'autres organismes de financement des arts et des industries culturelles. Le cas échéant, seuls votre nom, vos coordonnées, votre champ de pratique et la description de votre projet seront partagés. Ces renseignements sont utilisés pour la recherche, la reddition de compte, la planification et l'évaluation de programmes, pour des occasions de réseautage et des occasions économiques, de même que pour répondre à des requêtes du gouvernement fédéral. Pour en savoir davantage sur la façon dont vos renseignements personnels sont protégés, consultez l'énoncé de confidentialité sur notre site web à conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/enonce-deconfidentialité.

Conditions rattachées à ce prix

Les conditions à respecter seront précisées dans l'avis d'attribution du prix si la mise en candidature est retenue. Quelques-unes des conditions sont présentées ci-dessous.

Une fois avisés, les gagnants doivent confirmer leur intention d'accepter le prix et convenir de ne pas divulguer les résultats du concours tant que le Conseil des arts n'en aura pas fait l'annonce officielle.

Tous les documents soumis deviendront la propriété du Conseil des arts et pourront servir à des fins de publicité ou de promotion liée au prix.

Les gagnants doivent accepter que leur photo et tout renseignement public à leur sujet soient utilisés pour la promotion du prix et à d'autres fins promotionnelles du Conseil des arts. Ils devraient en outre accepter de participer aux activités rattachées au prix, y compris les conférences de presse, les cérémonies, les réceptions et d'autres événements connexes.

Les gagnants ne peuvent recevoir le paiement du prix jusqu'à ce que tous les rapports en retard pour les subventions et les prix du Conseil des arts soient soumis et approuvés.

Prix John-Hirsch

Les renseignements que vous fournirez sur les 2 premières pages ne seront pas transmis au comité d'évaluation par les pairs

IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE		
(à remplir par l'auteur de la mise en candidature)		
Nom de l'auteur de la mise en candidature :	□ M ^{me} □ M. □ Autre	
Nom de famille	Duomies et acquad a séa em	
	Premier et second prénom	
Adresse postale :		
Rue et numéro d'appartement ou de bureau		
Rue et flumero d'appartement ou de bureau		
Ville	Province ou territoire	Code postal
VIIIC	1 tovince ou territorie	Code postai
Téléphone principal	Téléphone secondaire	
receptione principal	reiephone secondaire	
Courriel		
Courie		
IDENTIFICATION DU CANDIDAT (à remplir par l'au	uteur de la mise en candidature)	
Nom du candidat :	Année de naissance :	
Nom de famille	Premier et second prénom	
Advance martale .		
Adresse postale:		
Rue et numéro d'appartement ou de bureau		
Rue et hamero d'appartement ou de bureau		
Ville	Province ou territoire	Code postal
		1
Téléphone principal	Téléphone secondaire	
	-	
Courriel		

NOM DU CANDIDAT : Prix John-Hirsch / 2

DESCRIPTION OF VALVETON OF VALVETON OF VALVETON OF VALVETON
DÉCLARATION DE L'AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE
Je permets au Conseil des arts du Canada d'ajouter mon nom, mon adresse et courriel à sa liste d'envoi :
(Seul le Conseil des arts utilisera cette information, entre autres pour les sondages.) □ Oui □ Non
Je préfère communiquer avec le Conseil des arts en : □ français □ anglais
Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants.
À titre d'auteur de la mise en candidature pour le prix John-Hirsch :
• j'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix décrits dans les lignes directrices et affirme que le candidat y satisfait;
• je confirme que je suis citoyen canadien ou résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions, et que je suis membre de la communauté canadienne professionnelle du théâtre;
• j'accepte les conditions du prix énoncées dans les lignes directrices et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts;
• je sais que le Conseil des arts est assujetti à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, comme l'indiquent les lignes directrices.
Je confirme que les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.
Signature (une signature originale à l'encre est requise) Date
ACCEPTATION DE LA MISE EN CANDIDATURE DU CANDIDAT (à remplir par le candidat)
Je permets au Conseil des arts d'ajouter mon nom, mon adresse et courriel à sa liste d'envoi :
(Seul le Conseil des arts utilisera cette information, entre autres pour les sondages.) □ Oui □ Non
Je préfère communiquer avec le Conseil des arts en : □ français □ anglais
Je préfère communiquer avec le Conseil des arts en : français anglais Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants.
Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants.
Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: • je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et
Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: • je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions.
 Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. j'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix qui sont énoncés dans les lignes directrices et j'y satisfais; j'accepte les conditions du prix énoncées dans les lignes directrices et je conviens de respecter la décision du Conseil
 Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. j'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix qui sont énoncés dans les lignes directrices et j'y satisfais; j'accepte les conditions du prix énoncées dans les lignes directrices et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts; je sais que le Conseil des arts est assujetti à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements
 Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. j'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix qui sont énoncés dans les lignes directrices et j'y satisfais; j'accepte les conditions du prix énoncées dans les lignes directrices et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts; je sais que le Conseil des arts est assujetti à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, comme l'indiquent les lignes directrices; je comprends que je ne peux recevoir le paiement du prix jusqu'à ce que tous les rapports en retard pour les
 Pour être admissible, vous devez apposer votre signature ci-dessous pour confirmer les énoncés suivants. À titre de candidat pour le prix John-Hirsch: je suis citoyen canadien résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. j'ai lu attentivement les critères d'admissibilité au prix qui sont énoncés dans les lignes directrices et j'y satisfais; j'accepte les conditions du prix énoncées dans les lignes directrices et je conviens de respecter la décision du Conseil des arts; je sais que le Conseil des arts est assujetti à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, comme l'indiquent les lignes directrices; je comprends que je ne peux recevoir le paiement du prix jusqu'à ce que tous les rapports en retard pour les subventions et les prix du Conseil des arts soient soumis et approuvés.

Prix John-Hirsch

Les renseignements que vous fournissez à partir de ce point seront transmis au comité d'évaluation par les pairs.

- Le Conseil des arts exige une seule copie de ce formulaire.
- Votre formulaire de demande rempli ne doit pas être relié de quelque façon que ce soit (par exemple, n'utilisez pas de reliure spirale, de couverture plastique, d'agrafe, etc.).
- > Si vous remplissez le formulaire à l'ordinateur, veuillez respecter la présentation ci-dessous.

PARTIE A – NOM ET LIEU DE RÉSIDENCE DE L'AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE ET DU CANDIDAT Nom de l'auteur de la mise en candidature :			
Ville (lieu de résidence permanente)	Province ou territoire		
Nom du candidat :			
Nom de famille	Premier et second prénoms		
Ville	Province ou territoire		
DADWIE D. DOGULEDIWO DEGLIO			

PARTIE B – DOCUMENTS REQUIS

Veuillez noter que les documents requis ne vous seront pas retournés par le Conseil des arts.

Déclaration de mise en candidature (à remplir et à signer par l'auteur de la mise en candidature)

Dites pourquoi vous proposez cet individu pour le prix John-Hirsch (1 500 mots ou moins). N'oubliez pas de signer la déclaration (une signature est requise).

Veuillez aussi inclure dans votre déclaration :

- depuis combien de temps et à quel titre vous connaissez le candidat;
- les réalisations artistiques du candidat et l'importance de sa contribution à travers sa carrière;

Curriculum vitae du candidat

Veuillez fournir un curriculum vitae à jour pour le candidat, **chronologiquement détaillé**, lequel souligne ses réalisations artistiques en théâtre.

Le curriculum vitae doit comprendre une brève déclaration de la part du candidat indiquant à quel moment et en quelle capacité le candidat marquerait le début de son expérience en tant que metteur en scène professionnel de théâtre (au plus 10 ans avant la date de cette mise en candidature).

NOM DU CANDIDAT : Prix John-Hirsch / 2

PARTIE B - DOCUMENTS REQUIS (suite)

Énoncé du candidat

Veuillez soumettre un énoncé (1 500 mots ou moins) décrivant vos buts artistiques personnels, en expliquant clairement ce qui, à votre avis, est nécessaire pour la réalisation de votre potentiel comme metteur en scène. Décrivez de façon aussi précise que possible dans quelle direction vous aimeriez poursuivre votre développement à l'avenir. N'oubliez pas de signer cet énoncé d'artiste. Une signature est requise.

Lettre d'appui

Veuillez inclure une lettre d'appui signée (1 500 mots ou moins), d'un autre professionnel du théâtre canadien. Une signature est requise.

Instructions pour la soumission de documents écrits

- Les documents écrits peuvent être soumis sur une clé USB, CD, DVD ou sur papier.
- Les fichiers sur une clé USB, CD ou DVD doivent être en format : pdf, .doc, .docx, .txt ou .rtf.
- N'utilisez pas de signe de ponctuation, d'espaces ni de caractères spéciaux dans les noms de fichiers qui ne doivent pas comprendre plus de 45 caractères.
- Évitez les formats inhabituels car les documents pourraient être difficiles à lire.

Tous les documents envoyés soumis en papier :

- imprimés d'un seul côté;
- sur des feuilles distinctes de papier blanc (format lettre 8 ½ po x 11 po);
- avec une police de couleur noire d'au moins 11 points;
- avec trombones (les documents ne doivent pas être reliés, montés sous plastique ou agrafés).

PARTIE C – DOCUMENTATION D'APPUI NUMÉRIQUE (facultatif)

Veuillez noter que votre matériel d'appui ne vous sera pas retourné par le Conseil des arts. Le matériel d'appui soumis sera conservé avec votre demande jusqu'à ce qu'il soit supprimé en vertu de la politique de conservation du Conseil des arts.

La documentation d'appui numérique

Les nominations peuvent inclure les éléments suivants:

- un maximum de 10 images de votre travail en tant que metteur en scène de théâtre ET / OU
- extraits audiovisuels du travail du candidat en tant que metteur en scène de théâtre (total maximum de 5 minutes)

Ne soumettez que des sélections de bonne qualité qui mettent en valeur le meilleur du travail du candidat à ce jour.

Instructions pour soumettre du matériel d'appui numérique

- Vous devez soumettre le matériel d'appui numérique sur clé USB, CD ou DVD.
- N'utilisez pas de signe de ponctuation, d'espaces ni de caractères spéciaux; les noms de fichiers ne doivent pas comprendre plus de 45 caractères.
- Les liens web doivent mener directement à votre matériel d'appui et ne doivent exiger aucune autre navigation ni téléchargement de fichiers. Les URL doivent être accessibles pendant tout le processus d'évaluation. Le Conseil des arts ne peut être tenu responsable des liens qui ne fonctionnent pas.

NOM DU CANDIDAT : Prix John-Hirsch / 3

PARTIE C – DOCUMENTATION D'APPUI NUMÉRIQUE (suite)

Instructions pour soumettre du matériel d'appui numérique (suite)

• Testez votre matériel avant de le soumettre pour vous assurer qu'il fonctionne bien. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne au Conseil des arts intacte et dans un format approprié.

• La taille totale des fichiers que vous soumettez ne doit pas dépasser 4 Go.

Le nom des fichiers doit être présenté comme suit :

- **01initialesannéetitre.jpg** (numéro de l'image, initiales du candidat, année d'achèvement de l'œuvre, titre de l'œuvre).
- Le numéro de l'image doit correspondre à celui qui figure à la partie C1 « Description des images ».

Les images doivent être :

- en format JPEG (.jpg, .jpeg)
- en mode couleur RVB
- plus petites que 1,5 Mo

Les fichiers audiovisuels doivent

- pouvoir être visionnés dans VLC media player (pour de plus amples renseignements, consultez le www.videolan.org/vlc/index.fr.html)
- avoir un maximum de 60 images/secondes
- avoir une résolution de 1080P maximum (ou format de l'image 1920 x 1080)
- 1 Go maximum

PARTIE C1 – DESCRIPTION DES IMAGES (le cas échéant)

Si vous soumettez des images avec la mise en candidature (jusqu'à un maximum de 10), veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous et identifier tout le matériel d'appui selon les directives données à la partie C.

Nº	Titre de l'œuvre	Année	Courte description (au besoin)
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			

PARTIE C2- DESCRIPTION DU MATÉRIEL AUDIOVISUEL (le cas échéant)

Veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous et identifier tout le matériel d'appui selon les directives données à la partie C (total maximum de **5 minutes**). Si vous avez plus de 3 pièces audiovisuelles à soumettre, veuillez photocopier ou reproduire ce gabarit.

veuillez photocopier ou reproduire ce gabarit.				
Nº 1				
Titre de l'œuvre: Année:	Durée totale (le cas échéant)			
Durée totale de l'extrait : R	Repères de temps : de à			
Numéro du chapitre, du menu, de la plage, de la section à cons	ulter:			
Remarques ou instructions spéciales concernant la présentation :				
La clé USB a été formatée sur un (le cas échéant): ☐ MAC ☐	□ PC			
Nº 2				
Titre de l'œuvre: Année:	Durée totale (le cas échéant)			
Durée totale de l'extrait : R	Repères de temps : de à			
Numéro du chapitre, du menu, de la plage, de la section à consulter :				
Remarques ou instructions spéciales concernant la présentation	1:			
La clé USB a été formatée sur un (le cas échéant): □ MAC □ PC				
Nº 3				
Titre de l'œuvre: Année:	Durée totale (le cas échéant)			
Durée totale de l'extrait : R	Repères de temps : de à			
Numéro du chapitre, du menu, de la plage, de la section à consulter :				
Remarques ou instructions spéciales concernant la présentation	1:			
	·			
La clé USB a été formatée sur un (le cas échéant): □ MAC □ PC				
La clé USB a été formatée sur un (le cas échéant): MAC	J r€			

NOM DU CANDIDAT: Prix John-Hirsch / 5

PARTIE D – LISTE DE VÉRIFICATION

Veuillez cocher les cases ci-dessous pour confirmer que vous avez bien rempli toutes les sections pertinentes du

1	appui requise. Assurez-vous d'inscrire le nom du candidat sur tous les		
Veuillez joindre la documentation et les re	enseignements suivants dans l'ordre indiqué ci-dessous.		
☐ Identification			
☐ Auteur de la mise en candidature			
☐ Candidat			
☐ Déclaration : Le formulaire de mise en c déclarations, doit être soumis au format	andidature, y compris les signatures originales à l'encre sur les papier.		
☐ Auteur de la mise en candidature			
☐ Acceptation de la mise en candidatur	e du candidat		
☐ Partie A – Nom et lieu de résidence de	e l'auteur de la mise en candidature et du candidat		
☐ Partie B – Documents requis			
☐ Déclaration de mise en candidature (1	500 mots ou moins, une signature est requise)		
☐ Curriculum vitae du candidat	☐ Curriculum vitae du candidat		
☐ Énoncé du candidat (1 500 mots ou moins, une signature est requise)			
☐ Lettre d'appui (1 500 mots ou moins,	une signature est requise)		
☐ Partie C – Documentation d'appui nui	mérique (facultatif)		
☐ Partie C1 – Description des images (le	e cas échéant)		
☐ Partie C2 – Description du matériel a	udiovisuel (le cas échéant)		
Envoyez votre mise en candidature à l'adr	resse suivante :		
Par la poste :	Par service de messagerie :		
Prix Conseil des arts du Canada 150, rue Elgin, Case postale 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8	Prix Conseil des arts du Canada 150, rue Elgin, 2e étage Ottawa (Ontario) K2P 1L4		